



PERC'ATELIER

Formulaire D'INSCRIPTION 2024/2025

Nom Prénom : Age :

Ville :

Si l'élève est mineur,
Nom/Prénom du parent responsable (ou tuteur légal) :

Mail :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Assurance responsabilité civile de l'élève : N° du contrat :

Expérience dans la pratique de la musique :

.....

Inscription aux cours de :

ALBOUSSIERE (salle communale)

- BATTERIE mardi AM
- BATTERIE mercredi matin
- BATTERIE mercredi AM
- DJEMBE mercredi AM tous niveaux

- DJEMBE mardi 20h (2^e année)
- BATUCADA mercredi 20h

VERNOUX (salle sous la poste)

- BATTERIE jeudi
- DJEMBE jeudi 20h (1^{ère} année)

Cours de batterie : durée 1h, sauf enfants jusqu'à 8 ans inclus, durée 45 minutes. Tous les cours sont dispensés pour 3 élèves en même temps.

Cours Djembé et Batucada : cours collectifs.

Engagements :

L'adhésion annuelle à l'association Perc'atelier est obligatoire pour toute inscription aux cours. Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de Perc'atelier (*disponible sur demande ou sur le site internet « Percatelier.fr »*)

Rappels de points du règlement intérieur :

Le représentant légal d'un adhérent mineur doit s'assurer de la présence de l'enseignant avant de le laisser dans la salle dédiée à l'activité, et venir le chercher à la fin de la séance si celui-ci n'est pas autorisé à rentrer seul.

Droit à l'image : Perc'atelier utilise les photos et vidéos des répétitions et des prestations sur ses différents supports de communication (sauf demande écrite auprès de l'enseignant)

Période d'essai : Une période d'un cours d'essai est accordée ; en cas de désistement pendant cette période d'essai, le montant de la cotisation correspondant aux cours sera restitué mais le montant de l'adhésion à l'association sera conservé. Au delà de la période d'essai, l'adhérent s'engage à être présent régulièrement aux cours.

La cotisation correspondante ne sera pas remboursée en cas de désistement ou d'absences prolongées non justifiées de l'élève.

Carte 10 cours : La carte de 10 cours est possible uniquement pour les élèves de batterie la première année, et pourra être transformée en cours à l'année moyennant le paiement de la différence à échéance des 10 cours. Les dates des cours à la carte se suivent et sont fixées par l'enseignant.

Fait le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)



MONTANT du règlement

A transmettre accompagné de la fiche d'inscription à la secrétaire de l'association,
Anais ALLIGNOL, 1475 route des Grangettes, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS
Contact : 06 52 91 75 26 / anais_allignol@yahoo.fr

Adhésion à l'association :

- 15€ Adhésion individuelle

OU

- 20€ Adhésion familiale (à partir de 2 inscriptions)

Montant total des cours :

- 450€ Batterie
- 150€ Carte 10 cours Batterie (possible uniquement pour les élèves de batterie la première année)
- 200€ Djembé
- 150€ Batucada
 - gratuit si inscrit au cours de batterie à l'année
 - + 50€ par membre supplémentaire de la même famille à la batucada
 -X 50 =

TOTAL :€

(Facture sur demande)

Facilités de paiement :

Chèques (maximum 6 à l'ordre de Perc'atelier) :

Numéros des chèques : <i>(préciser au dos de chaque chèque le mois de dépôt, les dépôts seront effectués le 10 de chaque mois à partir du mois d'octobre)</i>	
1-	4-
2-	5-
3-	6-

HORAIRES des COURS

BATTERIE :

ALBOUSSIERE mardi : 15h45-16h45 / 16h45-17h45 / 17h45-18h45 / 18h45-19h45

ALBOUSSIERE mercredi : 10h-11h / 11h-12h / 13h15-14h15 / 14h15-15h15

VERNOUX jeudi : 13h30-14h30 / 14h30-15h30 / 15h30-16h30 / 16h45-17h45 / 17h45-18h45 / 18h45-19h45

DJEMBE :

ALBOUSSIERE mardi, 2^e année : 20h-21h

ALBOUSSIERE mercredi tous niveaux : 15h30-16h30

VERNOUX jeudi, 1^{ère} année : 20h

BATUCADA :

ALBOUSSIERE mercredi : 20h-22h

Contact Intervenant : Jean Christophe Della Gloria : 06.23.25.55.73 / contact@percatelier.fr